

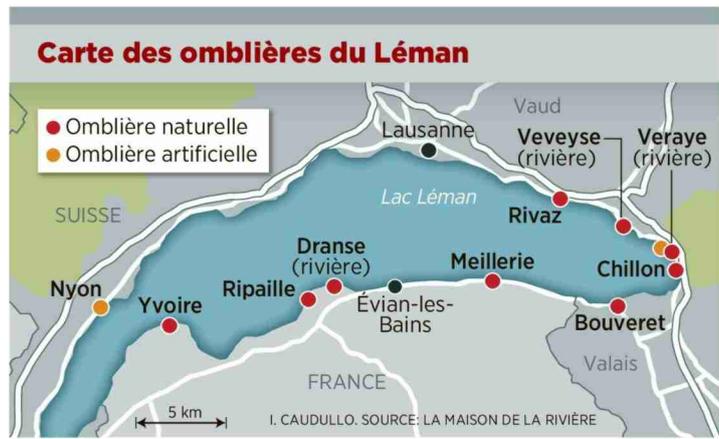


Nature

Les poissons retrouvent leurs chers galets



La restauration de la grève de la Veveyse, pour laquelle s'est battu Henri-Daniel Champier, est un succès. Elle sert d'exemple à la renaturation des embouchures de la Baye à Clarens, de la Veraye à Veytaux ou de la Chamberonne à Dorigny. CHANTAL DERVEY





MAISON DE LA RIVIERE/DR

L'État déverse désormais aussi des galets en eau profonde, sur des omblières, pour favoriser la reproduction des ombles.

L'État s'attelle désormais à recréer les grèves et autres lieux de frai. Un combat que mène de longue date un pêcheur de Clarens

Pour Henri-Daniel Champier, un galet est un morceau d'éternité. Il vient même d'y consacrer un livre. Et ils sont désormais nombreux à penser comme lui. Le pêcheur professionnel de Clarens milite depuis une bonne décennie pour reconstituer les grèves du Léman, trait d'union entre la terre ferme et le lac, mais surtout lieu de reproduction pour les poissons. Car, aujourd'hui, seuls 3% des 200 km de rives sont encore laissés complètement à l'état naturel. Le Canton s'est aussi jeté dans la bataille. «Nous avons changé notre vision», explique Philippe Hohl, chef de la division Eau à la Direction générale de l'environnement (DGE). Nous cessons de curer les embouchures, sauf lorsqu'il existe un réel danger d'inondation en amont. Il s'agit là de recréer des deltas afin de laisser s'écouler vers les rives les galets, le limon et le sable, favorisant ainsi le frai des poissons mais aussi

toute la biodiversité.»

Du Rhône à la Venoge

L'État a d'ailleurs tenté, avec succès, sa première expérience de ce genre de renaturation à l'embouchure de la Veveyse, fief de l'Association Le Chemin des Galets, que préside Henri-Daniel Champier. Une dénomination qui illustre le parcours naturel des alluvions de la Veveyse se déposant sur les bords du lac alentour et formant ainsi un environnement propice à la ponte des œufs, ou frayère. «Regardez! On voit des ablettes qui viennent frayer, lance Henri-Daniel Champier. Comme les goujons, il leur faut du sable pour faire leurs petits. Dans mon langage, le galet représente toute la granulométrie, du rocher qui, à la suite de chocs successifs, devient gravier, sable, limon et sédiments.»

Récemment encore, ce cheminement naturel des gravats était entravé par des interventions humaines à l'embouchure des rivières, où l'on évacuait systématiquement à l'aide de pelleteuses les alluvions, qui finissaient en matériaux de construction. Mais depuis l'opération réussie sur la Veveyse, c'est l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat qui a pris tout récemment l'allure d'un delta na-

turel. Bientôt viendra le tour de la Baye à Clarens, de la Veraye à Veytaux, de la Chamberonne à Dorigny, du Rhône au Bouveret, et, dans la mesure du possible, de la Venoge entre Prévèrenge et Saint-Sulpice. «Nous recréons les deltas des cours d'eau au gré des occasions, confie Philippe Hohl. Car ce n'est pas toujours possible, notamment sur des propriétés privées, à l'endroit de places d'amarrage, par exemple.»

«La planification des revitalisations doit porter sur l'ensemble du lac, ajoute Frédéric Hofmann, inspecteur de la pêche. Ce qui n'est effectivement pas aisé à mettre en œuvre compte tenu de l'urbanisation sur les bords du Léman. Dans ce contexte, nous ne pouvons agir que ponctuellement.» C'est précisément ce que préconise Henri-Daniel Champier. Dans son nouveau livre, «De l'érosion à l'éclosion», consacré aux galets, il propose d'élargir les grèves existantes devant la piscine de Vevey-Corseaux, la plage de la Maladaire à La Tour-de-Peilz et à l'embouchure de la Baye à Montreux. «Il suffirait de poser deux murs ou des palplanches de part et d'autre de la rive, afin d'y immobiliser les galets, suggère-t-il. Les baigneurs bénéficieraient du

«Je me bats pour qu'il y ait toujours du poisson dans le lac, pour que les enfants puissent encore y tremper les pieds à l'avenir et faire des ricochets»

Henri-Daniel Champier

Pêcheur professionnel à Clarens



même coup de nouvelles plages.» Mais ce serait là l'affaire des communes, propriétaires des rives (*ndlr: alors que le lac est du ressort du Canton*). Leurs projets de renaturation de grèves n'en seraient pas moins soutenus financièrement par le Canton.

Parallèlement, une autre action est entreprise pour favoriser la reproduction des ombles chevalier qui, eux, fraient en profondeur. Et cela grâce aux galets encore puisés dans le lac, mais qui ne servent plus à faire que du béton. «La reconstitution des grèves favorise essentiellement la reproduction des poissons frayant près de la surface de l'eau, ablettes, goujons ou gardons, lesquels servent surtout de base alimentaire aux plus gros prédateurs, rappelle le biologiste Jean-François Rubin, directeur de la Maison de la rivière, à Tolochenaz. C'est pourquoi le Canton a décidé de déverser ces graviers sur les omblières de Chillon, de la Veraye, à Veytaux, et sous le Dézaley, à Rivaz.» Car la dynamique de charriage des rivières, même si elle est en passe d'être modifiée, ne permet pas encore d'apporter des quantités suffisantes de matériaux graveleux sur ces lieux de reproduction des ombles. Ces endroits de frai se présentent comme de gran-

des coulées de cailloux dépourvues de sédiment fin à leur surface en profondeur. Issues de l'immersion volontaire ou fortuite de gravier, ces omblières sont d'ailleurs souvent situées à l'aplomb de carrières. Le Léman n'en compte qu'une dizaine strictement naturelle (*voir infographie*). «Mais nous n'intervenons pas sur les omblières déjà fonctionnelles, pour ne pas porter atteinte aux habitats propices à la reproduction», souligne Frédéric Hofmann.

On cherche sous-marin

Aux yeux de Jean-François Rubin, toutes les conditions semblent maintenant réunies pour que les poissons se multiplient dans le lac. «Avec la reconstitution des grèves et la nouvelle dynamique de charriage des rivières, tous les feux sont au vert.» D'autant plus que le Léman est en voie de réoligotrophisation, note le biologiste: ses eaux sont plus propres, contiennent moins de phosphate et davantage d'oxygène. Les œufs pondus sur les sites de frai devraient donc avoir plus de chances d'éclore. Et en plus grand nombre, de surcroît, avec la création de nouveaux sites de reproduction. «Mais tout reste encore à prouver, glisse Jean-François Ru-

bin. Pour l'heure, on observe juste que les ombles se rapprochent des nouvelles omblières. Et nous n'avons pas les moyens d'en savoir plus immédiatement, car le sous-marin F.A. Forel, qui nous servait auparavant, est mort de sa belle mort.»

Henri-Daniel Champier en est, lui, convaincu. «Les ombles reviennent, se réjouit-il. C'est d'ailleurs leur disparition qui m'avait incité à créer notre association en 2006.» Mais pour le pêcheur montreusien, la lutte continue. «Notre stratégie est d'y aller petit à petit. Car, si nous demandions de démolir des murs et des quais, personne ne nous suivrait. Je me bats pour qu'il y ait toujours du poisson dans le lac, pour que les enfants puissent encore y tremper les pieds à l'avenir et faire des ricochets. De plus, un galet, c'est beau. On ne sait pas d'où il vient. Ni où il va. C'est un peu le temps qui passe.»

Claude Béda



«De l'érosion à l'éclosion»
Henri-Daniel Champier

Le livre de 40 pages, illustré par des dessins, peut être obtenu au 021 981 11 10. Prix: 20 fr.